

Informations Post AGO

SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"

Siège Social : Centre Urbain Nord – Boulevard de la Terre
1003 Tunis El khadra

ite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 25 juin 2015, la SOCIETE TUNISIENNE DES INDUSTRIES
PNEUMATIQUES –STIP publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le Bilan après affectation du résultat comptable.
- L'état d'évolution des capitaux propres.

1- Les résolutions adoptées.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration se rapportant à l'activité de la société au titre de l'exercice 2014 et du rapport général des Commissaires aux Comptes relatif au même exercice, approuve tels qu'ils ont été présentés le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2014.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées par les articles 200, 202 et 475 du code des sociétés commerciales, en prend acte et approuve les conventions réglementées dont il fait état.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice 2014, approuve ces états financiers tels qu'ils ont été présentés.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2014.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos au 31 décembre 2014 comme suit :

Report déficitaire (perte 2014) 1 429 514,094 Dinars

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, au titre de l'exercice 2014, des jetons de présence à hauteur de 1000 Dinars par séance avec un maximum de 4000 Dinars par an pour chaque Administrateur.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer, au titre de l'exercice 2014, une rémunération de 1000 Dinars par réunion avec un maximum de 4000 Dinars par an pour chaque Administrateur membre du comité permanent d'audit.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION

En application des dispositions de l'article 19 des statuts et notamment le troisième alinéa relatif au renouvellement du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire prend connaissance de l'expiration du mandat des Administrateurs suivants :

- La Société Tuniso-Saoudienne d'Investissement et de Développement « STUSID BANK».
- La Société Tunisienne de Banque « STB ».
- L'Office de Commerce de Tunisie « OCT ».

Le bureau de l'Assemblée a reçu 3 candidatures pour les trois sièges objet de renouvellement.

- STUSID BANK
- STB
- OCT

L'opération de vote a donné les résultats suivants :

- STUSID BANK
- STB
- OCT

Ainsi les trois sièges objet de ce renouvellement sont affectés à :

- 1) STUSID BANK
- 2) STB
- 3) OCT

Leur mandat prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2017.

De ce fait, le Conseil d'Administration se trouve être composé des Administrateurs suivants :

- M. Riadh BERRJEB
- PIRELLI TYRE SPA
- BID
- BTK
- STIA
- M. Hédi BEN BRAHAM
- STUSID BANK
- STB
- OCT

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte, conformément aux dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales, des fonctions suivantes occupées par le Président Directeur Général de la STIP :

- Président Directeur Général de la SOMACOP,
- Président du Conseil de Surveillance de la SMTP Amine,
- Membre du Conseil d'administration de la SNDP.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne au représentant légal tout pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de dépôt et de publicité.

Mise aux voix selon les conditions de quorum et de majorité requises, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2- Le bilan après affectation du résultat :

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)
Après approbation & affectation des résultats par l'AGO du 25/06/2014

Actifs	Notes	Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
		2014	2013
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		8 430 823	8 425 423
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(8 345 265)	(8 285 232)
	III.1	85 558	140 191
Immobilisations corporelles		175 611 954	174 963 919
- Amortissements des immobilisations corporelles		(161 532 785)	(159 355 284)
	III.1	14 079 169	15 608 635
Immobilisations financières		10 680 521	10 654 087
- Provisions sur immobilisations financières		(5 634 589)	(5 679 100)
	III.2	5 045 932	4 974 986
Total des actifs immobilisés		19 210 660	20 723 812
Total des actifs non courants		19 210 660	20 723 812
Actifs courants			
Stocks		34 229 973	27 796 905
- Provisions pour dépréciation des stocks		(1 115 939)	(999 187)
	III.3	33 114 034	26 797 718
Clients et comptes rattachés		39 925 058	39 776 377
- Provisions pour dépréciation des comptes clients		(16 830 871)	(17 061 475)
	III.4	23 094 188	22 714 903
Autres actifs courants		12 029 880	10 423 885
- Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(1 108 135)	(1 209 557)
	III.5	10 921 745	9 214 328
Placements et autres actifs financiers	III.6	186 755	3 363 809
Liquidités et équivalents de liquidités	III.7	2 884 185	5 929 561
Total des actifs courants		70 200 906	68 020 319
Total des actifs		89 411 566	88 744 132

Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques SA (STIP)

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Après approbation & affectation des résultats par l'AGO du 25/06/2014

Capitaux propres et passifs	Notes	Solde au 31 décembre	Solde au 31 décembre
		2014	2013
Capitaux propres			
Capital social		12 623 469	12 623 472
Réserves légales		2 419 912	2 419 912
Réserves spéciales		2 603 050	2 603 050
Actions propres		(325 724)	(325 774)
Autres capitaux propres		7 766 530	7 770 790
Résultats reportés		(172 332 848)	(154 132 073)
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(147 245 611)	(129 040 623)
Résultat de l'exercice		-	(16 771 261)
Total des capitaux propres	III.8	(147 245 611)	(145 811 884)
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts et dettes assimilées	III.9	62 518 811	32 546 850
Autres passifs non courants	III.10	844 649	844 649
Provisions pour risques et charges	III.11	4 157 003	3 542 707
Total des passifs non courants		67 520 463	36 934 207
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	III.12	11 813 863	9 428 045
Autres passifs courants	III.13	44 757 224	46 578 926
Concours bancaires et autres passifs financiers	III.14	112 565 628	141 614 837
Total des passifs courants		169 136 715	197 621 808
Total des passifs		236 657 178	234 556 015
Total des capitaux propres et des passifs		89 411 566	88 744 132

- Suite -

3-Le tableau d'évolution des capitaux propres :

Les capitaux propres ont passé de (145 811 884) DT au 31/12/2013 à (147 245 611) DT au 31/12/2014. Cette variation est détaillée dans le tableau de variation des capitaux propres qui suit :

Désignation	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale d'investissement	Réserve spéciale	Actions propres	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2013	12 623 472	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 774)	7 770 790	(57 779 058)	(96 353 015)	(16 771 261)	(145 811 884)
Affectation de résultat de l'exercice 2013 suivant la décision de l'AGO du 19/06/2014							(8 195 276)	(8 575 985)	16 771 261	-
Subvention d'investissement						12 500				12 500
- Quote part de l'exercice						(16 762)				(16 762)
Réduction du capital décidée par AGE du 19/06/2014	(3)					2				(1)
Régularisation de la cession de 5 actions propres					50					50
Résultat net de l'exercice clos le 31/12/2014									(1 429 514)	(1 429 514)
Affectation de résultat de l'exercice 2014 suivant la décision de l'AGO du 25/06/2015							(1 429 514)		1 429 514	-
Solde au 31/12/2013	12 623 469	2 419 912	1 903 050	700 000	(325 724)	7 766 530	(67 403 848)	(104 929 000)	-	(147 245 611)